

Tableau de bord socio-économique

Janvier
2019



de la province de Luxembourg



avec le soutien
du Collège provincial de la
Province de Luxembourg

Ce document a été réalisé par l'équipe technique du REAL, qui rassemble:

Daniel CONROTTE, Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg
Jocelyne COUSET, Promemploi
Marie-Caroline DETROZ, Ressources Naturelles Développement asbl
Adeline DUSSART, Le Forem
Edith GOBLET, Direction de l'Economie de la Province de Luxembourg
Catherine HABRAN, Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
Christophe HAY, Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge
Suzanne KEIGNAERT, Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg
Sylvie LEFEBVRE, Promemploi
Sophie MAHIN, Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg
Pierre PEETERS, Direction de l'Economie Rurale de la Province de Luxembourg
Alexandre PETIT, IDELUX-AIVE
Bertrand PETIT, FTLB
Christine VINTENS, NGE asbl
Le secrétariat a été assuré par Carline BAQUET, Direction de l'Economie de la Province de Luxembourg

Pour tout renseignement complémentaire:

Coordination REAL
Edith GOBLET
Province de Luxembourg – Direction de l'Economie
Square Albert 1er, 1
6700 ARLON
Tél : 063.212.731
direco@province.luxembourg.be

Graphisme et mise en page:

Creercoller Sàrl - Tél.: 082/66.70.15

Copyright photos:

IDELUX - AIVE - FTLB - FOTOLIA
Les cartes ont été réalisées avec Philcarto

Tableau de bord socio-économique de la province de Luxembourg

Chers lecteurs,

Véritable scanner socio-économique de la province de Luxembourg, l'ouvrage que vous tenez entre vos mains est l'outil indispensable pour cerner, chiffres à l'appui, les réalités, enjeux et singularités de notre territoire.

Dans de trop nombreux domaines, notre province est encore sous-estimée. Des publications telles que ce tableau de bord socio-économique sont donc nécessaires, je dirais même indispensable, non seulement pour défendre et exporter notre territoire au-delà de ses frontières, mais également pour que les Luxembourgeois eux-mêmes prennent conscience de tout le potentiel socio-économique de notre province.

La ruralité a trop souvent été perçue comme un frein au développement. Pourtant, à l'heure actuelle, les perspectives économiques de la «verte province» sont nombreuses.

En effet, de par ses vastes étendues, notre province offre aux entrepreneurs des espaces de développement qui connaissent de surcroît moins de pression foncière que dans d'autres régions de Belgique, le tout au carrefour de l'Europe et de la Grande Région.

De plus, le territoire luxembourgeois offre une qualité de vie inégalable. L'augmentation démographique que nous connaissons ces dernières années en est la preuve. Sans compter que notre taux de chômage est le plus bas de Wallonie.

Nous pouvons donc nous montrer optimistes pour l'avenir.

Olivier SCHMITZ
Gouverneur de la province de Luxembourg





1.1. Population et structure d'activités

a. Population résidente - 283.227 habitants au 01/01/2018

- > Au 1^{er} janvier 2018, la province de Luxembourg compte 283.227 habitants, soit 7,8 % de la population wallonne pour une densité moyenne de 63,8 hab./km² (215,2 en Wallonie).
- > 22,0 % des habitants ont moins de 18 ans (20,8 % en Wallonie); 16,8 % sont âgés de 65 ans et plus (18,3 % en Wallonie).
- > En 10 ans, la population résidente a progressé de 7,2 % (+4,8 % en Wallonie).

Source: Statbel, 1^{er} janvier 2008-2018

b. 114.301 actifs occupés en 2016 (moyenne)

- > En 2016, plus de 183.000 résidents sont en âge de travailler, c'est-à-dire âgés de 15 à 64 ans: environ 127.000 sont actifs sur le marché du travail (travailleurs et demandeurs d'emploi); 56.000 sont inactifs (obligation scolaire, hommes et femmes au foyer, prépensions, etc.).
- > Parmi les résidents actifs, 114.301 occupent effectivement un emploi (travailleurs salariés – y compris frontaliers – travailleurs indépendants ou aidants).
- > Le taux d'activité s'élève à 69,4 % (67,5 % en Wallonie); le taux d'emploi à 62,4 % (57,7 % en Wallonie).

Source: Steunpunt WSE, moyennes 2016

c. Travailleurs résidents occupés au Grand-duché de Luxembourg (GDL)

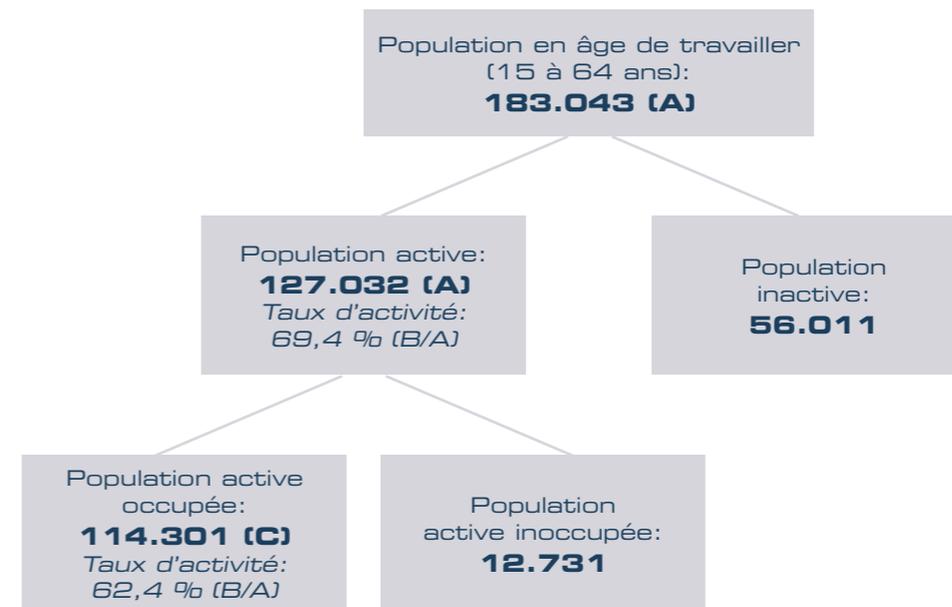
- > 33.200 travailleurs résident en province de Luxembourg sont occupés au GDL au 31 mars 2017 (pour 43.600 au niveau régional).
- > Augmentation de 13,4 % du nombre de travailleurs frontaliers occupés au GDL en 5 ans (+12,7 % au niveau régional).

Source: IGSS, 31/03/2012 à 2017

d. Résidents français occupés en province de Luxembourg

En 2017, 6.041 personnes résidant en France occupent un poste de travail en province de Luxembourg (évolution: - 1,8 % en 5 ans). Ils sont 28.951 à occuper un poste en Wallonie (- 0,3 %).

Source: INAMI, 30/06/2012 à 2017



Source : Steunpunt WSE, moyennes 2016

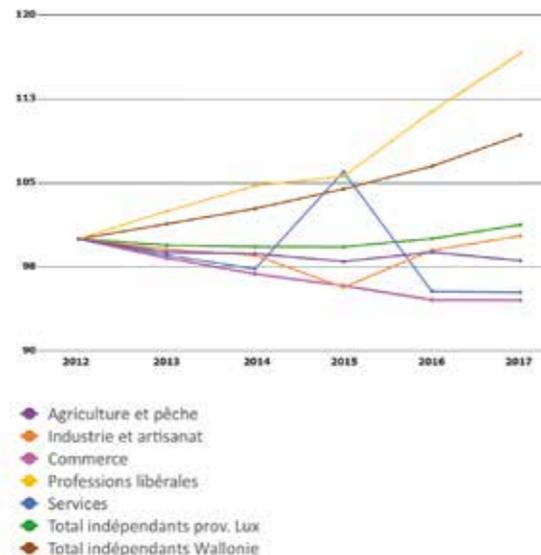
1.2. Travailleurs indépendants

23.127 travailleurs indépendants au 31/12/2017

- Au 31 décembre 2017, 23.127 indépendants et aidants (7,0 % aidants), dont 62,3 % en activité principale, 25,3 % en activité complémentaire et 12,4 % actifs après l'âge de la pension. Entre 2012 et 2017, le nombre d'indépendants actifs après la pension est toujours en augmentation (+24,5 %), alors que celui des indépendants en activité principale est en diminution (-3,7 %).
- 5 communes comptent plus de 1.000 indépendants : Marche (1.461), Arlon (1.337), Durbuy (1.310), Bastogne (1.248) et Libramont (1.196). Entre 2012 et 2017, Bastogne, Arlon, Bouillon, Aubange ont perdu des indépendants (-89 à Bastogne, -68 à Arlon, -49 à Bouillon et -44 à Aubange) quand Marche et Durbuy en ont gagné (+59 à Marche et +56 à Durbuy).
- Au niveau provincial, le commerce est le 1er secteur par ordre d'importance (25,0 %). Les professions libérales (22,7 %), l'industrie-artisanat (22,3 %), et l'agriculture-pêche (21,7 %) le talonnent.
- Entre 2012 et 2017, l'augmentation du nombre d'indépendants est de 1,3 %. On note des évolutions négatives dans le commerce (-5,5 %) et les services (-4,8 %). Par contre, les augmentations sont toujours importantes dans les professions libérales (+16,6 %). L'industrie-artisanat stagne (+0,3 %) et l'agriculture-pêche affiche une diminution de 1,9 %.
- Perte de 136 aidants (-7,7 %), surtout présents dans le secteur de l'agriculture et du commerce.
- 1/3 des indépendants a 55 ans et plus (34,3 %).
- 32,2 % déclarent des revenus nuls ou de moins de 2.500 € par an.

Source: INASTI, 31/12/2012 à 2017

Evolution indicée base 100 (2012=100) du nombre d'indépendants et aidants de 2012 à 2017 selon le secteur



Source: INASTI, 31/12/2012 à 2017, calculs IBEFE

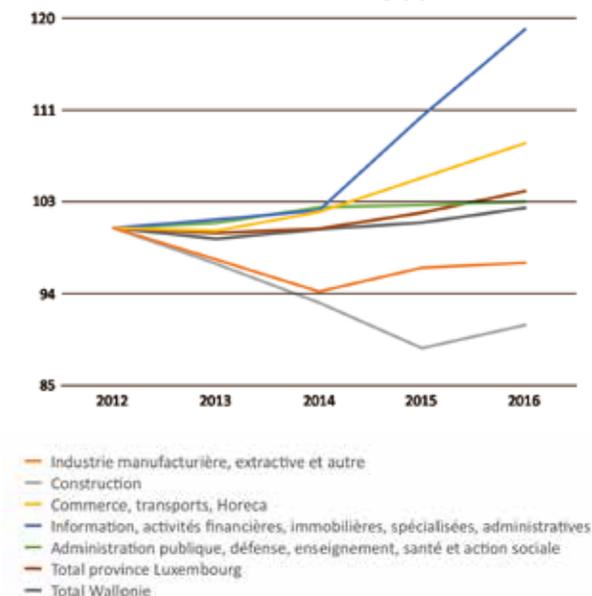
1.3. Travailleurs salariés

78.377 postes de travail salarié au 30/06/2016

- En 2016, 78.377 postes de travail salarié dans la province, dont 12.445 dans la santé et action sociale, 11.945 dans l'administration publique, 10.593 dans l'enseignement, 9.856 dans le commerce, 7.368 dans l'industrie manufacturière et 6.218 dans la construction.
- 13.100 postes de travail salarié sont occupés dans les établissements de la commune d'Arlon, 11.612 à Marche-en-Famenne, 6.392 à Libramont, 5.455 à Bastogne et 4.495 à Virton. Dans tous ces centres rassemblant un nombre important de postes, l'évolution a été positive entre 2012 et 2016.
- Reprise de l'emploi salarié : l'augmentation entamée en 2015 est confirmée en 2016 (+3,5 % en province de Luxembourg entre 2012 et 2016, +1,9 % en Wallonie). Augmentation de 31,4 % dans les activités de services administratifs et de soutien (intérim), +5,3% dans la santé humaine et action sociale, +5,0 % dans l'enseignement. Le commerce, le transport et l'Horeca connaissent également des évolutions positives. On parvient à limiter les pertes dans l'industrie (-3,3 % sur l'ensemble de la période) qui se redresse en 2015-2016, et dans l'administration publique (-2,2 %) mais semble se redresser en 2016.

Source: ONSS, 30/06/2012 à 2016

Evolution indicée base 100 (100=2012) du nombre de postes de travail salarié par grand groupe de 2012 à 2016

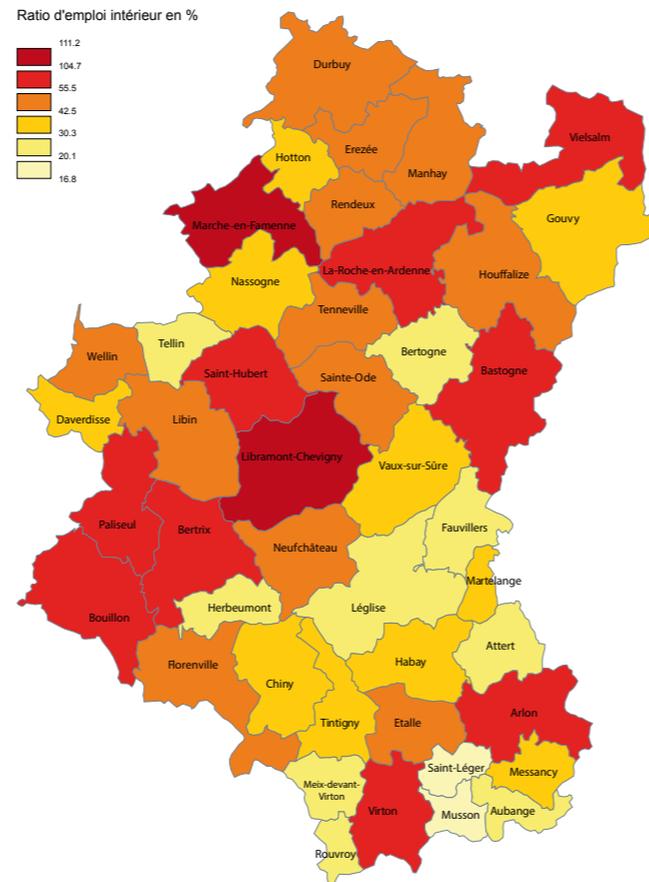


Source: ONSS, 30/06/2012 à 2016, calculs IBEFE

1.4. Ratio d'emploi intérieur 2016

- Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes.
- Pour l'ensemble de la province de Luxembourg, le ratio d'emploi intérieur 2016 (moyenne annuelle) est de 55,0 % (56,6 % en Wallonie et 67,8 % en Belgique). Les arrondissements de Marche et de Neufchâteau ont des ratios plus élevés (65,5 et 65,1 %).
- Les communes qui offrent le plus d'emplois relativement à leur population en âge de travailler sont Marche et Libramont (ratios supérieurs à 100 %). Le plus souvent, les communes où l'on comptabilise beaucoup d'emplois relativement à la population offrent un ensemble de services qui dépassent le cadre de la commune, comme des administrations, La Défense, des hôpitaux ou des agences d'intérim (les emplois des intérimaires sont localisés à l'agence) ou bénéficient de la présence d'un gros employeur.
- A l'inverse, St-Léger, Musson et Attert présentent des ratios d'emploi intérieur bas. Cela n'est pas relié au taux d'emploi puisque, dans certaines communes, peu d'emplois sont exercés alors que le taux d'emploi y est élevé (dynamique transfrontalière).

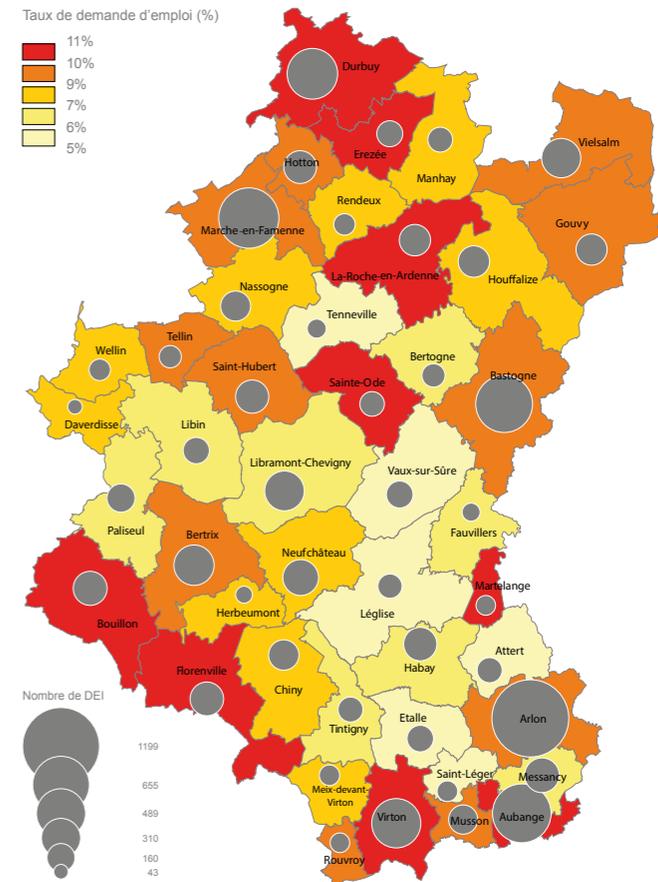
Source: IWEPS sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyenne annuelle 2016, www.iweps.be/indicateur-statistique/ratio-demploi-interieur consulté le 06/08/2018



1.5. Demandeurs d'emploi

- Au 30 juin 2018, la province de Luxembourg dénombre 10.315 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.), soit 5,4 % des D.E.I. wallons. Parmi eux : 7.435 demandeurs d'allocations, 1.424 jeunes en stage d'insertion ; 698 inscrits obligatoirement ; 758 inscrits librement.
- Par rapport à juin 2017, la province enregistre 891 D.E.I. en moins, soit une diminution de -8,0 %, contre -8,5 % en Wallonie (-21,1 % par rapport à juin 2014 contre -20,1 % en Wallonie).
- En termes de profil¹:
 - 52 % d'hommes pour 48 % de femmes;
 - 20 % sont âgés de moins de 25 ans (contre 18 % en Wallonie), 27 % ont 50 ans et plus (idem en Wallonie);
 - 40 % n'ont pas de certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'apprentissage (contre 46 % en Wallonie);
 - 32 % sont inoccupés depuis moins de 6 mois (contre 24 % en Wallonie), 33 % depuis deux ans et plus (contre 41 % en Wallonie).
- Au 30 juin 2018, le taux de demande d'emploi² s'élève à 8,1 % (7,9 % pour les hommes et 8,4 % pour les femmes), contre 12,2 % en Wallonie. Selon la commune, il s'échelonne de 4,7 % (Léglise) à 10,6 % (La Roche-en-Ardenne).

Sources : le Forem, DEI, au 30 juin 2017-2018 – Steunpunt WSE, population active, moyenne 2016.



1.6. Opportunités d'emploi

6.278 opportunités d'emploi gérées par le Forem au 1^{er} semestre 2018

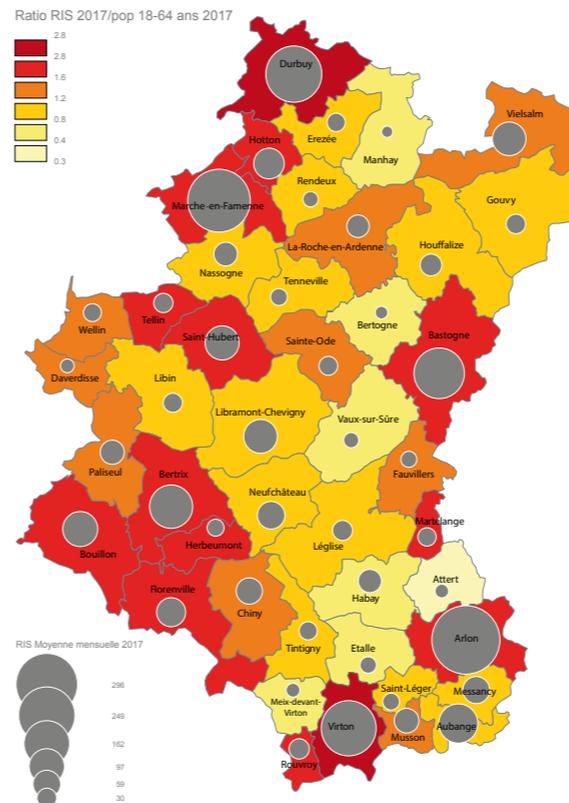
	TOP 15 des groupes professionnels (m/f/x) selon le volume d'opportunités d'emploi gérées par la Direction Territoriale du Luxembourg (circuit ordinaire, hors intérim et aides publiques) ³	1 ^{er} semestre 2018
1	Personnel de la restauration (serveur, commis de cuisine cuisinier, équipier polyvalent de restauration...)	316
2	Personnel des services aux personnes (aide-ménager, puériculteur, ouvrier d'entretien...)	284
3	Personnel de la distribution (réassortisseur...)	274
4	Professionnels de la formation initiale (instituteur, enseignant de cours généraux/techniques...)	229
5	Personnel des services administratifs (employé administratif, comptable, secrétaire, agent d'accueil...)	202
6	Personnel d'entretien, maintenance (mécanicien de véhicules, électromécanicien, carrossier...)	175
7	Personnel de la vente (vendeur en produits frais, en équipement de la personne, en équipement du foyer...)	150
8	Professionnels des soins paramédicaux (infirmier, aide-soignant...)	142
9	Personnel du gros œuvre et des travaux publics (maçon, manœuvre, couvreur...)	137
10	Conducteurs d'engins de transport terrestre (chauffeur poids lourd, chauffeur livreur...)	117
11	Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (mètreur-deviseur, chef de chantier, conducteur de travaux, dessinateur de la construction...)	114
12	Personnel de la logistique (magasinier, conducteur de chariot élévateur...)	102
13	Cadres de la gestion commerciale (directeur de grande surface, assistant commercial, responsable commercial...)	97
14	Professionnels de l'intervention sociale et culturelle (éducateur, assistant social, moniteur sportif, animateur loisirs...)	91
15	Personnel des services aux entreprises et aux collectivités (technicien de surface...)	86
	TOP 15 – 2018	2.516
	Hors TOP 15 – 2018	932
	Circuit ordinaire (hors intérim et aides publiques)	3.448
	Intérim	2.279
	Aides publiques	551
	TOTAL des opportunités d'emploi gérées	6.278

Source: le Forem, 1^{er} semestre 2018

- Au cours du 1^{er} semestre 2018, 6.278 opportunités d'emploi ont été gérées par le Forem. 54,9 % proviennent du circuit de travail ordinaire, 36,3 % de l'intérim et 8,8 % bénéficient d'aides publiques. En 2017, sur l'ensemble de l'année, 12.660 opportunités d'emploi ont été gérées par le Forem.
- Les 15 premiers groupes professionnels représentent 73 % des opportunités d'emploi gérées au 1^{er} semestre 2018, hors intérim et aides publiques.
- A côté de ces métiers en demande, le Forem publie chaque année la liste des métiers en tension de recrutement en Wallonie. En 2017, 88 fonctions ont été reconnues critiques, dont 55 sont en pénurie (réserve de main d'œuvre insuffisante). Au total, 18 groupes professionnels sont concernés. *Plus d'infos: <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses.html>*

1.7. Revenu d'intégration sociale

2.466 bénéficiaires en 2017 (moyenne mensuelle)



- Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Le CPAS dispose à cet effet de 3 instruments: l'emploi, le revenu d'intégration et le projet individualisé d'intégration sociale. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration (RIS).
- En province de Luxembourg, le nombre de bénéficiaires du RIS en 2017 (au moins une fois sur l'année) s'est élevé à 4.145.
- En moyenne mensuelle, le nombre de personnes qui ont perçu en 2017 un revenu d'intégration sociale s'élève à 2.466 pour l'ensemble de la province de Luxembourg, ce qui représente 1,4 % de la population 18-64 ans (2,7 % en Wallonie et 1,9 % en Belgique).
- Au niveau communal, les ratios représentant le nombre de bénéficiaires 2017 (moyenne mensuelle) sur la population 18-64 ans 2017 vont de 0,3 % à Attert, 0,4 % à Manhay et Vaux-sur-Sûre jusqu'à 2,8 % à Durbuy et Virton.
- En termes d'évolution, le nombre de bénéficiaires mensuels a augmenté de 26,9 % en province de Luxembourg entre 2012 et 2017, augmentation moindre que celle observée en Wallonie et Belgique (+46,2 % en Wallonie et +46,3 % en Belgique). On notera l'augmentation importante en 2015 et 2016. Au niveau communal, les augmentations les plus importantes en valeur absolue se remarquent à Durbuy (+98 bénéficiaires), Marche (+81), Bastogne (+54) et Virton (+53). A l'inverse, à Aubange, on note -28 bénéficiaires mensuels entre 2012 et 2017.

Sources: Pour le RIS (moyenne mensuelle 2017): SPP intégration sociale, lutte contre la pauvreté, économie sociale et politique des grandes villes.
Pour la population en âge de travailler (15-64 ans): SPF économie, PME, classes moyennes et énergie.



2

NIVEAU DE VIE

Indicateur utilisé: Revenu médian net imposable par déclaration

Année: 2015

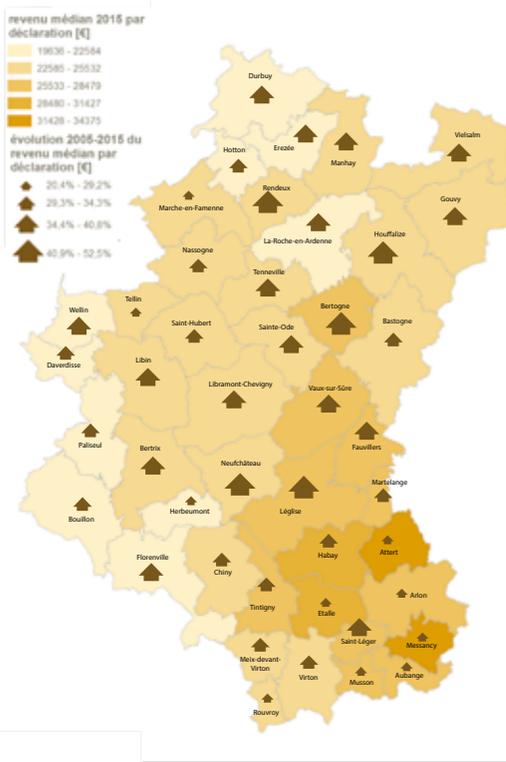
Revenu médian par déclaration: **Grandes disparités au sein de la province**

- Province de Luxembourg: 24.552 €
- Wallonie: 22.302 €
- Arrondissement d'Arlon: 28.280 €
- Arrondissement de Virton: 25.293 €
- Arrondissement de Bastogne: 23.983 €
- Arrondissement de Neufchâteau: 23.286 €
- Arrondissement de Marche-en-Famenne: 22.527 €

Le sud-est de la province de Luxembourg héberge les revenus médians nets par déclaration les plus importants, notamment à Attert et Messancy.

Certaines communes ont des revenus médians nets par déclaration inférieurs à la moyenne wallonne : Bouillon, Florenville, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul, Wellin et au nord à Durbuy et La Roche-en-Ardenne.

Croissance importante dans le centre et le nord, notamment de plus de 52,0 % pour la commune de Léglise et près de 50,0 % à Rendeux. Les taux de croissance les plus faibles sont enregistrés dans le sud-est de la province comme à Aubange et à Arlon. Les communes proches de la frontière française connaissent également un faible taux de croissance, ce qui accentue l'écart avec la moyenne provinciale et régionale. Seules Florenville et Wellin semblent amorcer un rattrapage avec une croissance de plus de 35,0 %.



3

ENTREPRISES

	2015		2016		2017	
	Nombre d'entreprises	Nombre de faillites	Nombre d'entreprises	Nombre de faillites	Nombre d'entreprises	Nombre de faillites
Belgique	869.662	9.762	905.903	9.170	941.991	9.968
Wallonie	232.977	2.851	241.000	2.456	248.776	2.641
Province de Luxembourg	18.804	154	19.334	144	19.735	157
Arr. Arlon	2.186	35	2.275	30	2.318	34
Arr. Bastogne	3.860	22	3.921	28	4.048	18
Arr. Marche-en-Famenne	4.599	39	4.759	35	4.846	52
Arr. Neufchâteau	5.333	32	5.463	35	5.535	32
Arr. Virton	2.826	26	2.916	16	2.988	21

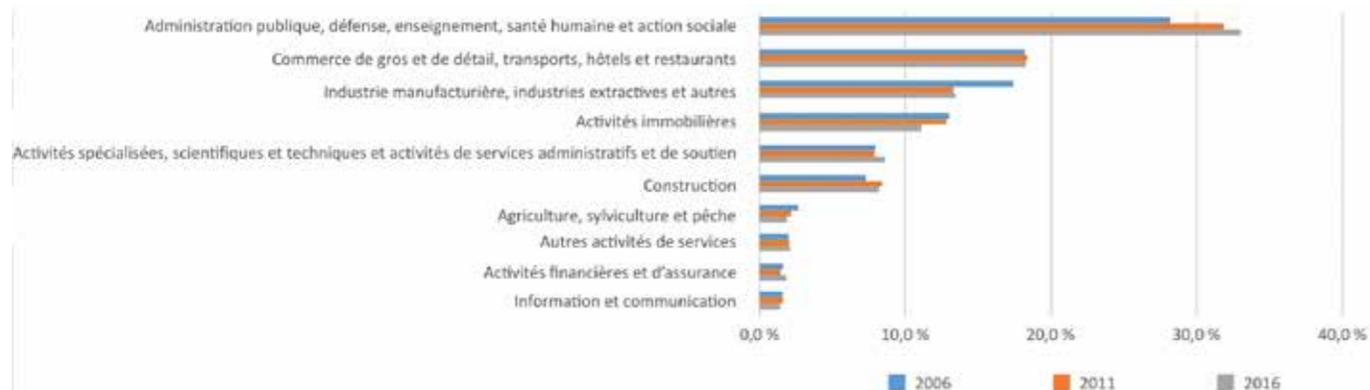
Source: Direction générale Statistique – Statistics Belgium – 2015 à 2017

- En 2017, la province de Luxembourg comptait 19.735 entreprises, soit 7,9 % des entreprises wallonnes et 2,1 % des entreprises belges.
- Entre 2015 et 2017, le nombre d'entreprises en province de Luxembourg a augmenté de 4,9 % (+ 931 entreprises).
- En mettant le nombre d'entreprises en rapport avec la population, on constate qu'en province de Luxembourg, on compte 70,0 entreprises par 1.000 habitants (68,8/1.000 habitants en Wallonie). Au niveau des arrondissements, par ordre décroissant, le nombre d'entreprises par 1.000 habitants est de 88,1 à Neufchâteau, 86,6 à Marche-en-Famenne, 84,6 à Bastogne, 55,8 à Virton et 37,4 à Arlon.
- En 2017, la province de Luxembourg a enregistré 157 faillites, soit 5,9 % des faillites wallonnes.



4

LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG



Source: ICN, 2006; 2011; 2016

- La valeur ajoutée brute (VAB) de la province de Luxembourg s'élevait en 2016 à 5,980 milliards d'euros, soit 1,6 % de la VAB de la Belgique (377,635 milliards) et 6,8 % de la VAB de la Wallonie (87,676 milliards) alors qu'en 2016 la population de la province représentait 2,5 % de la population nationale et 7,8 % de la population régionale.
- 33,3 % de la VAB de la province provient de la branche d'activité «Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale», branche qui croît puisqu'elle pesait 28,2 % en 2006 (+ 567,7 millions d'euros).
- A noter également la diminution de «l'Industrie manufacturière, industries extractives et autres» qui pesait 17,4 % en 2006 et 13,3 % en 2016 (-61 millions d'euros). Les «Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien» tendent, elles, à augmenter légèrement avec 8,6 % en 2016 contre 8,0 % en 2006 (+ 119,5 millions d'euros).



5

QUELQUES SECTEURS A LA LOUPE

5.1. L'industrie

- En 2016, les 1.111 établissements de la province dans le secteur industrie manufacturière, extractive et autres comptabilisent 8.533 postes de travail salarié. Depuis 2006, on note une diminution de 4,2% (-373 postes).
- L'industrie manufacturière à elle seule compte 7.368 postes dont, pour les plus importants, 2.076 dans l'industrie alimentaire, 1.036 dans le travail du bois, 814 dans la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, 671 dans l'industrie chimique et 634 dans l'industrie du papier-carton.
- En 2016, le SPF Economie enregistre 7 faillites d'entreprise dans le secteur de l'industrie manufacturière et extractive en province de Luxembourg (pour 113 au niveau de la Région wallonne), 68 nouvelles entreprises assujetties à la TVA dans ce secteur (957 en Région wallonne), et 49 radiations (728 en Région wallonne).



5.2. Le bois et la pierre

Les forêts sont largement ancrées en province de Luxembourg avec près de 231.650 ha (33 % du territoire wallon). Ce qui représente un taux de boisement de 52,2 %.

- 53 % sont des forêts publiques (domaniales, provinciales, communales,...) et 47 % des forêts sont privées appartenant à ± 36.000 propriétaires;
- Près de 130.000 ha sont des forêts résineuses dont l'essence majoritaire est l'épicéa (77 %) et près de 100.000 ha de forêts sont composées de feuillus avec dominance du hêtre à 33 % ;
- La ressource bois en province de Luxembourg = une donnée essentielle pour l'essor de la filière forêt bois locale. On estime la production de bois à 1,75 millions de m³ en résineux (épicéa, douglas, mélèze) et 0,3 millions de m³ en feuillus (hêtre-chêne) soit 55 % du bois wallon ;
- D'après les statistiques de la BCE 2017, on recense près de 1397 entreprises et professionnels du secteur répartis comme suit:
 - 759 en amont de la filière bois (sylviculture et exploitation forestière);
 - 113 dans le secteur du sciage, du travail du bois et de la pâte à papier/carton;
 - 446 dans le secteur de la menuiserie et de la construction bois;
 - 80 dans le secteur du négoce (commerce de gros et commerce de détail);
- 3.800 emplois (employés, ouvriers et indépendants compris).

Source: SPW-DNF-IPRFW(2017)- GIG (31/12/2016)- BCE 31/12/2017

En ce qui concerne **le secteur de la pierre**, autre ressource naturelle importante en province de Luxembourg, celui-ci a une longue tradition dans le domaine de l'extraction.

- Sont présents sur le territoire 25 sites d'extraction qui produisent près de 6 millions de tonnes de roche par an (soit 9,0 % de la production wallonne);
- Sont répertoriés 5 variétés de roches: carbonates, grès, grès calcareux, schistes, sables;
- 187 entreprises et professionnels dans le secteur de la pierre (source bestat.be 2015) répartis comme suit:
 - 25 carrières;
 - 25 marbreries et tailleurs de pierre;
 - Respectivement
 - dans les secteurs de la construction: 42;
 - du béton: 39;
 - de la voirie: 37,
 - et du recyclage 19;
- 2.094 emplois (salariés, ouvriers et indépendants compris).

Source: ONSS (juin 2015) – INASTI (31/12/ 2015) – BCE (avril 2017) – BNB (2015) – CC (2016)

5.3. L'agriculture

	Province de Luxembourg(1)		Wallonie (2)		(1)/(2)
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Total bovins	306.993	100	1.106.336	100	27,7
Total bovins «bio»	51.353	16,7	102.707	9,3	50,0
Total vaches	117.776		443.627		26,5
Vaches allaitantes	90.364	76,7	247.412	55,8	36,5
Vaches laitières	27.412	23,3	196.215	44,2	14,0

Avec **306.993 têtes de bétail** recensées en 2017, le Luxembourg belge est la première province bovine wallonne (**27,7 % du cheptel bovin wallon**). La spéculation viandeuse occupe une part importante en province de Luxembourg: 36,5 % du cheptel allaitant wallon. La spéculation laitière représente 14,0 % (27.412) des vaches laitières wallonnes.

On recense, en Wallonie, 102.707 bovins élevés en agriculture biologique, soit 9,3 % du cheptel wallon. La moitié de ces bovins bio (51.353) est élevée en province de Luxembourg dont 16.076 vaches allaitantes, soit 59,0 % du total wallon, l'offre étant supérieure à la demande.

Le cheptel laitier bio luxembourgeois représente quant à lui 24,0 % du total wallon.

Sources:
Biowallonie, Les chiffres du bio 2017, juin 2018 (calculs: ASBL SPIGVA)
Statbel (Direction générale statistique – Statistics Belgium), Les chiffres agricoles 2017, mai 2018

5.4. Le tourisme

- Au 31/12/2017, tous types confondus⁴, le Luxembourg belge compte 1.170 hébergements marchands reconnus pour 32.167 lits/personnes ainsi que 597 hébergements marchands non-reconnus⁵ pour une capacité d'accueil de 17.880 lits/personnes, soit 1.767 hébergements pour 50.047 lits/personnes.
- Parmi ceux-ci, on dénombre 78 hôtels reconnus et 95 non-reconnus. C'est une capacité globale de 6.111 lits/personnes. On comptabilise 58 campings reconnus et 39 non-reconnus, pour une capacité globale de 24.180 lits-personnes.
- 11 hébergements de tourisme social⁶ sont reconnus pour 2 non-reconnus. La capacité d'accueil globale est de 2.047 lits/personnes dans ce secteur. Pour le tourisme de terroir⁷, sont recensés 1.019 hébergements reconnus et 455 hébergements non-reconnus pour une capacité globale de 13.804 lits/personnes. Enfin, on dénombre 4 villages de vacances reconnus et 6 non-reconnus pour une capacité d'accueil globale de 3.905 lits/personnes.
- En 2017, sont comptabilisées 2.417.871 nuitées⁸ dans les hôtels, les terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, dans les auberges pour jeunes, les centres et villages de vacances, les chambres d'hôtes et les gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances. C'est 30,9 % du total wallon contre 33,1 % en 2016.

- Concernant l'origine de la clientèle au niveau des nuitées globales estimées⁹, la Belgique pèse 58,7 % (contre 63,9 % en 2015), les Pays-Bas 29,7 % (contre 23,0 %), la France 4,2 % (contre 5,2 %), l'Allemagne 2,1 % (contre 2,4 %) et le Royaume-Uni 0,9 % (contre 1,5 %). Les 4,4 % restants proviennent d'autres pays.
- Le Luxembourg belge compte, en 2017, 56 attractions et musées.
- Dans ceux-ci, la fréquentation la plus importante est celle des Belges francophones (40,8 %). Viennent ensuite les Belges néerlandophones (24,5 %), les Néerlandais (16,0 %), les Français (9,0 %), les Allemands (1,8 %) puis les Britanniques (1,3 %). Les autres nationalités représentent 6,5 % de la fréquentation.
- La fréquentation¹⁰ des attractions et musées de la province de Luxembourg représente 9,1 % du total de la fréquentation wallonne qui est, en 2017, de 11.884.696 visiteurs.
- En ce qui concerne les mouvements de jeunesse en 2017: il y a eu 969 camps répartis dans la province, 47.215 participants au total. On répertorie 447 camps wallons, 308 camps flamands, 110 de la région Bruxelles-Capitale, 1 camp provenant de France, 1 camp du Grand-Duché de Luxembourg et 102 dont l'origine est inconnue. Au total, 12.008 nuitées sont comptabilisées si l'on additionne les nuitées de chaque camp.

Source: B. Petit - FTLB (infos transmises au 22/10/2018).

Nuitées 2017	Total	Hôtels	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	Auberges pour jeunes	Centres et villages de vacances	Chambres d'hôtes	Gîtes de vacance, appartements et meublés de vacances
Luxembourg	2.417.871	496.610	556.500	106.106	537.083	56.524	665.048
Namur	1.295.569	401.290	109.503	127.041	263.659	26.957	367.119
Liège	2.412.971	1.026.086	268.073	172.446	217.722	54.444	674.200
Brabant wallon	479.080	441.740	confidentiel	0	confidentiel	8.826	26.680
Hainaut	1.225.305	733.522	confidentiel	83.819	confidentiel	16.857	130.433

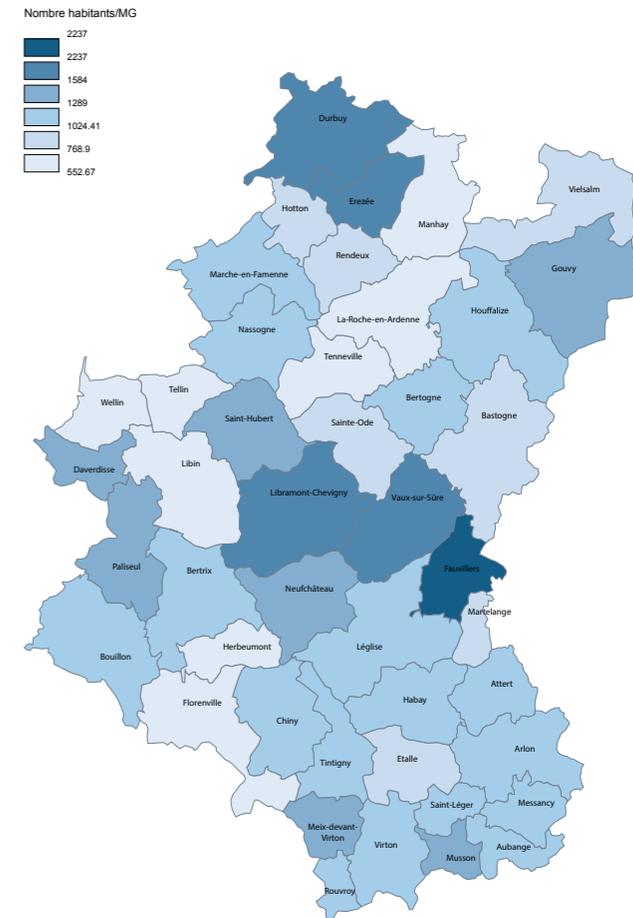
5.5. La santé - Offre de soins - Médecins généralistes

Nombre d'habitants par médecin généraliste, Province de Luxembourg, 2016

C'est dans les communes de Herbeumont (553 hab. par médecin généraliste), de Manhay (563), de Wellin (605), de Tellin (605), de Tenneville (697) et de la Roche en Ardenne (698) que l'on observe le plus petit nombre d'habitants par médecin généraliste.

A l'inverse, on ne compte qu'un médecin généraliste pour 2.237 habitants à Fauvillers, pour 1.834 habitants à Vaux-Sur-Sûre, pour 1.640 habitants à Durbuy, pour 1.616 habitants à Erezée et pour 1.584 habitants à Libramont-Chevigny. La province de Luxembourg compte en moyenne 1.062 habitants par médecin généraliste, contre 1.024 en Wallonie¹¹.

Source: INAMI, calculs OSLux



- L'accueil subventionné (crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance, services d'accueillant-e-s conventionné-e-s) représente 70,6 % des places disponibles (+ 0,9 % par rapport à 2015); les 29,4 % restants sont fournis par des milieux d'accueil non subventionnés (maisons d'enfants, haltes-accueil et accueillant-e-s autonomes, - 0,9 %)
- L'accueil de type familial (services d'accueillant-e-s conventionné-e-s et accueillant-e-s autonomes) représente 45,3 % des places disponibles (- 4,1 % par rapport à 2015) ; les 54,7 % restants sont le fait de milieux d'accueil en collectivité (crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance, maisons d'enfants et haltes-accueil, + 4,1 %).

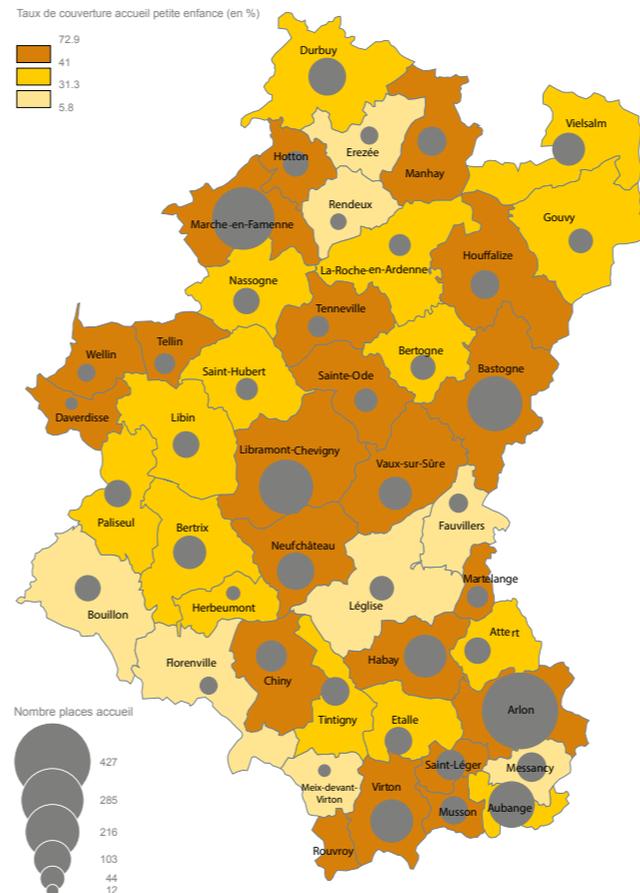
Taux de couverture sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB):

	Situation au 31.12.2017	Evolution sur 2 ans
Bruxelles Capitale	29,9	+ 3,4 %
Province du Brabant wallon	52,3	+ 3,1 %
Province de Hainaut	30,3	+ 2,6 %
Province de Liège	32,6	+ 2,7 %
Province de Luxembourg	43,7	+ 2,7 %
Province de Namur	42,4	+ 2,9 %
Total Fédération Wallonie-Bruxelles	34,3	+ 3,0 %

Nb de places d'accueil: source ONE - données au 31/12/2017.

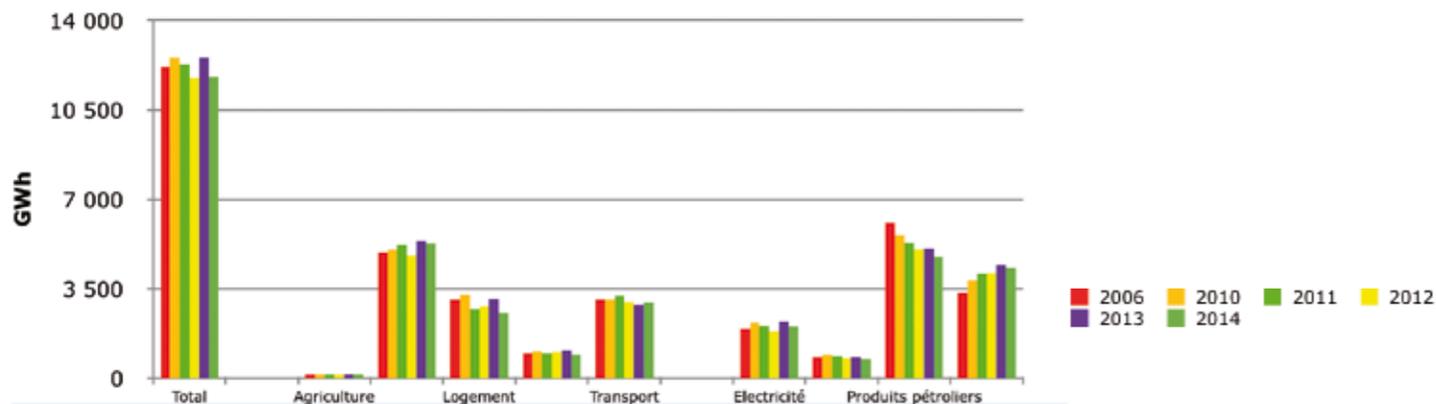
Nb d'enfants: source SPF Economie - DG Statistiques. Calculs: ONE - données au 01/01/2018 = (les enfants de moins d'1 an) + (les enfants au-delà d'1 an) + (50% des enfants de 2 à 3 ans). Le nombre d'enfants bruxellois est pris à 90%. L'arrondissement de Verviers ne compte pas les enfants germanophones.

Le taux de couverture est le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (nombre d'enfants résidents de 0 à 2,5 ans).



- La province de Luxembourg affiche le **deuxième** taux de couverture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur les 2 dernières années, le taux de couverture luxembourgeois a connu une légère **croissance de 2,7 %**, contre + 3,0 % en FWB.
- S'il est gagnant en taux de couverture, le Luxembourg belge est perdant en nombre de places d'accueil puisqu'en 2 ans, nous avons perdu 28 places. Sans surprise, c'est dans l'accueil à caractère familial que les pertes sont les plus marquées: - 64 places au sein des services d'accueillant-e-s conventionné-e-s et - 85 places auprès des accueillant-e-s autonomes. Les créations de places en collectivité n'ont pas permis de compenser totalement ces pertes.
- Derrière les 43,7% du taux de couverture moyen en province de Luxembourg se cachent d'importantes disparités communales que la carte permet de visualiser.
- C'est à Libramont qu'on enregistre le taux de couverture le plus élevé de la province: 72,9 %. Meix-devant-Virton ferme la marche avec un taux de couverture de 5,8 %.
- Notons que ces taux de couverture communaux sont appelés à évoluer dans les mois à venir, en raison des projets de création de places d'accueil inscrits dans le cadre de la phase 2 du «Plan Cigogne» 3.
- La carte nous informe également sur le nombre de places d'accueil comptabilisées dans chaque commune à la date du 31 décembre 2017.

7.1. Consommation d'énergie nette en province de Luxembourg 2006 - 2014



De 2006 à 2014, on observe une réduction de la consommation totale d'énergie de 3,1 %, malgré un accroissement de la consommation au sein de l'activité industrielle (+ 6,9 %) et une hausse démographique provinciale de 7,1 %.

Les secteurs en baisse sont le logement (- 17,0 %), le tertiaire (- 6,3 %) et le transport (- 3,5 %).

Le vecteur en baisse est le pétrole (- 21,7 %) au profit de la biomasse (autres) (+ 28,9 %).

En conséquence, les émissions de CO₂ du territoire provincial ont diminué de - 26,5 % depuis 2006.

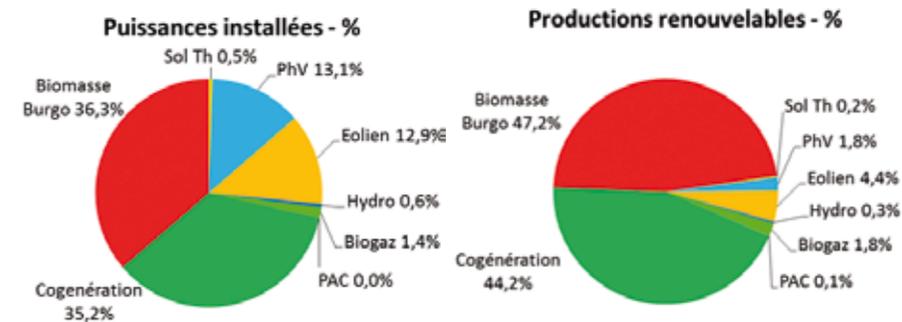
Source: SPW 2006, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014

7.2. Les énergies renouvelables en province de Luxembourg au 1^{er} janvier 2018

Les filières biomasse et cogénération sont de loin les plus importantes avec 71,0 % de la puissance installée, essentiellement en milieu industriel.

A puissance installée comparable, le grand éolien produit 2,5 fois plus que le photovoltaïque.

L'hydroélectricité (notamment le barrage de Nisramont et le barrage de la Vierre) ne représente que 0,3% de la production renouvelable.



- La couverture totale en renouvelable est de 30,9% dont 18% provenant de l'entreprise Burgo Ardenne.
- Au 1^{er} janvier 2018, on répertorie 15.575 installations PhV de puissance inférieure à 10 kWc et une petite centaine d'installations de puissance supérieure à 10 kWc, pour un total de 103.167 kWc (Source: CWAPe).
- En moyenne, il y a 332 kWc installés par 1.000 habitants en province de Luxembourg, très loin devant la moyenne wallonne de 213 kWc.





En province de Luxembourg, la gestion des déchets ménagers est confiée au Secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE. En 2016, la production de déchets reste importante avec 678 kg par habitant. Néanmoins, il est important de noter que 98 % de ces déchets sont recyclés et valorisés énergiquement. Seuls 2% sont destinés à l'enfouissement. L'AIVE reste aussi la seule Intercommunale wallonne à avoir imposé sur son territoire la collecte sélective de la matière organique. Les résultats de cette collecte sont très positifs. Les recyparcs restent des infrastructures de collecte indispensables. Ils accueillent près de 75% des déchets au sein de plus de 30 filières différentes.

La production de déchets des ménages et leur gestion

ANNEE 2016	Moyenne en Région wallonne Kg/habitant	Moyenne de nos 44 communes Kg/habitant	Services de collecte	Traitements
Ordures Ménagères Brutes (Fraction Résiduelle) = FR	141,28	107,99	Collecte en porte à porte	Valorisation Energ.
Matière organique = MO	15,11	45,99	Collecte en porte à porte	Recyclage
Encombrants	51,82	88,29	Collecte en porte à porte Recyparcs	Valorisation Energ.
Papiers-cartons	51,64	57,41	Collecte en porte à porte Recyparcs	Recyclage
Déchets verts	75,95	117,11	Recyparcs	Recyclage
Déchets inertes	100,74	118,62	Recyparcs	Recyclage
Bois	32,71	62,08	Recyparcs	Valorisation Energ.
Métaux	7,59	12,86	Recyparcs	Recyclage
Verre	29,72	35,95	Recyparcs Bulles à verre communales	Recyclage
PMC	16,23	11,00	Recyparcs	Recyclage
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	6,16	10,15	Recyparcs	Valorisation Energ.
Déchets Spéciaux, Huiles minérales, Huiles et graisses de friture	2,76	3,70	Recyparcs	Valorisation Energ.
Textiles, Pneus, Piles, Bouchons de liège, EPS, Sachets plastiques, bouchons plastiques, pots de fleurs, PVC dur	7,82	6,47	Recyparcs	Valorisation Energ.
Matériaux de construction avec amiante	1,34	0,10	Recyparcs	Elimination en CET
TOTAL	540,87	677,72		

Source: IDELUX - AIVE



Développement des alternatives au carburant traditionnel: CNG et bornes électriques – état de la situation

Dans le cadre du Pacte énergétique du Gouvernement wallon (12 décembre 2017), l'objectif wallon en matière de véhicules électriques est d'en comptabiliser 9903 en 2020. Depuis 2017, le nombre de véhicules électriques (BEV et PHEV), immatriculés en Wallonie a augmenté de 46.3% mais la répartition est assez disparate et place la province de Luxembourg en queue de peloton.

Provinces wallonnes	Nbre véhicules immatriculés
Brabant wallon	332
Liège	322
Hainaut	271
Namur	115
Luxembourg	49
Total	1089

A noter:

- 1 - ces chiffres représentent les voitures immatriculées au domicile du propriétaire, les voitures de leasing étant, elles, immatriculées au siège des sociétés dont la plupart sont situées en Flandre et à Bruxelles.
- 2- BEV (Battery Electric Véhicule) et PHEV (Plug-In Hybrid Véhicule): voitures considérées comme 100 % électriques, disposant d'un moteur thermique et d'un moteur électrique alimenté par des batteries pouvant être rechargées sur le réseau.

Source: DIV – Mars 2018

En ce qui concerne les bornes de rechargement, l'objectif wallon est d'en comptabiliser 688 en 2020. Fin 2017, seulement 280 points de rechargement publics (tous types confondus, privés et publics) étaient recensés en Wallonie. L'emplacement de l'ensemble des bornes (en perpétuelle évolution) peut être visualisé facilement sur le site suivant: <https://fr.chargeamap.com/> La province de Luxembourg en compte plus d'une soixantaine.

CNG: carburant d'avenir et alternative au pétrole pour l'ensemble des habitants et des entreprises.

Le CNG (Compressed Natural Gaz) est un gaz naturel essentiellement constitué de méthane comprimé à 200-250 bars, une ressource largement disponible dans le monde.

- 10.000 véhicules en circulation en Belgique (chiffre de mars 2018), la plupart immatriculés en Flandre.
- Aucun chiffre disponible pour la province de Luxembourg.

On recense actuellement:

- 91 stations-services CNG en Belgique, dont 76 en Flandre, 14 en Wallonie et 1 en Région Bruxelles-Capitale.
- 36 projets en cours: 20 en Flandre, 14 en Wallonie et 2 à Bruxelles.

En province de Luxembourg, c'est IDELUX qui développe (en partenariat avec la société ENORA) les trois premières stations dans la province. La première station est opérationnelle depuis fin octobre 2018 à Neufchâteau. Suivra en 2019 celles de Marche-en-Famenne et d'Arlon.

NOTES D'INFORMATION

1. Wallonie, hors Communauté germanophone.
2. Le Forem ne gère qu'une partie des offres disponibles sur le marché de l'emploi. Ces données, si elles permettent d'appréhender une partie du marché de l'emploi en province de Luxembourg, ne peuvent à elles seules refléter la demande de travail des entreprises.
3. Il est obtenu en divisant le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés par la population active calculée par le Steunpunt WSE (moyenne 2016).
4. Source: Observatoire du tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT) au 06/09/2018
5. Les hébergements non reconnus au CGT ont été recensés sur base non seulement des exploitants dont l'infrastructure est «en cours d'instruction» ou «échue», mais aussi des informations recueillies par la Cellule «Déclaration d'exploitation» du CGT, créée en 2017.
6. Au 06/09/2018, selon l'OTW, le tourisme social reprend les grands complexes de type auberges de jeunesse, centres CBTJ, centres de vacances du tourisme social, etc.
7. Au 06/09/2018, selon l'OTW, le tourisme de terroir comprend les gîtes, les meublés et les chambres d'hôtes.
8. Source: Direction générale Statistique du SPF Economie (2017). ATTENTION, depuis 2015, l'univers est réduit aux logements sous licence, enregistrés, reconnus ou autorisés et ouverts au minimum 1 jour l'année. Pour ces raisons, aucune comparaison avec les années précédentes n'est possible, tout comme il convient de savoir que l'offre d'hébergements sondée par le SPF Economie diffère pour partie de l'offre recensée par le CGT.
9. Source: Direction générale Statistique du SPF Economie (2017). L'origine géographique par région belge n'est pas disponible.
10. Source: La Wallonie touristique en chiffres – données 2017 (OTW)
11. Remarque: Les données provenant de l'INAMI ne prennent pas en compte les médecins exerçant au sein d'une maison médicale fonctionnant au forfait. Au sein de la province de Luxembourg, deux maisons médicales travaillent au forfait (Durbuy et Arlon). Les données sur l'offre médicale pour ces communes peuvent donc être sous-estimées.

LEXIQUE

GDL	Grand-duché du Luxembourg
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie Invalidité
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
IWEPS	Institut Wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
ONEM	Office national de l'emploi
ORPSS	Office des régimes particuliers de sécurité sociale
DEI	Demandeur d'emploi inoccupé
RIS	Revenu d'intégration sociale
VAB	Valeur ajoutée brute
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
ha	Hectare
BCE	Banque-Carrefour des entreprises
SPW	Service public de Wallonie
DNF	Département de la Nature et des Forêts
IPRFW	Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie
BNB	Banque Nationale de Belgique
MG	Médecin généraliste
OSLux	Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg
GWh	Gigawattheure
Phv	Photovoltaïque
KwC	Kilowatt crête
CWAPe	Commission wallonne pour l'Energie
FWB	Fédération Wallonie – Bruxelles
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
DIV	Direction Immatriculation des véhicules
CNG	Compressed Natural Gaz
BEV	Battery Electric Vehicle
PHEV	Plug-in Hybrid Vehicle



*Editeur responsable:
Pierre-Henry GOFFINET
Directeur général provincial*